PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2020/..../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2019/0051/AN DU 24 DECEMBRE 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Est promulguée la Loi L/2019/0051/AN du 24 décembre 2019, portant Loi de Finances pour l'année 2020.

<u>Article 2</u>: Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Prof. ALPHA CONDE